



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SUIVI ET ÉVALUATION DES PCAET

III – Questions évaluatives

Sommaire

Introduction : Présentation du guide

I. Le rapport à mi-parcours à 3 ansp4

a. Pourquoi, quoi, avec qui, comment, quand ?p5

b. Exemples de questions évaluativesp11

II. L'évaluation à 6 ansp12

1) Mode d'emploi du guidep13

2) Évaluer par piliers méthodologiquesp15

3) Évaluer par thématiquesp24

4) Évaluer par axes stratégiques du PCAETp46

III. Recommandations de la MRAEp55

Présentation du guide

Cette troisième partie constitue la traduction concrète des deux premières parties.

Le contenu de ce guide donne des clés pour réaliser

- le **rapport à 3 ans**
- **l'évaluation finale à 6 ans** en proposant plusieurs entrées :
 - une entrée par « pilier méthodologique » relatifs à la participation, au pilotage.....
 - une entrée par thématique (GES, ENR...)
 - une entrée par axe stratégique du PCAET





1. Rapport à mi-parcours

a) Pourquoi, quoi, avec qui, comment, quand ? ...p5

b) Questions évaluativesp11

1. Rapport à mi-parcours

a) Pourquoi, quoi, avec qui, comment, quand ?

Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la **réalisation des actions et le pilotage adopté**. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du schéma régional prévu à l'article L. 222-1 ainsi qu'aux articles L. 4433-7 et L. 4251-1 du code général des collectivités territoriales. Après trois ans d'application, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un **rapport mis à la disposition du public**.
(Décret no 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial)



1. Rapport à mi-parcours

a) Pourquoi, quoi, avec qui, comment, quand ?

Pourquoi ?

Objectif → ajuster la démarche

L'évaluation à mi-parcours se situe entre le suivi et l'évaluation. Elle consiste à :

- mesurer le taux d'avancement du programme d'actions
- mesurer le niveau atteint par les actions au regard de leurs objectifs opérationnels
- mesurer les moyens consacrés et s'assurer de leur efficacité (rapport coût / efficacité)
- mesurer l'engagement de la collectivité et des acteurs du territoire



1. Rapport à mi-parcours

a) Pourquoi, quoi, avec qui, comment, quand ?

Quoi ?



Dresser un bilan de l'avancement du programme d'actions, construit sur la base des indicateurs qui ont été définis dans le cadre du PCAET ;

Evaluer le rôle de coordinateur → les modalités déployées localement pour assurer ce rôle ;

Mesurer les financements et les moyens humains mis à disposition par la collectivité et par les acteurs socio-économiques du territoire ;

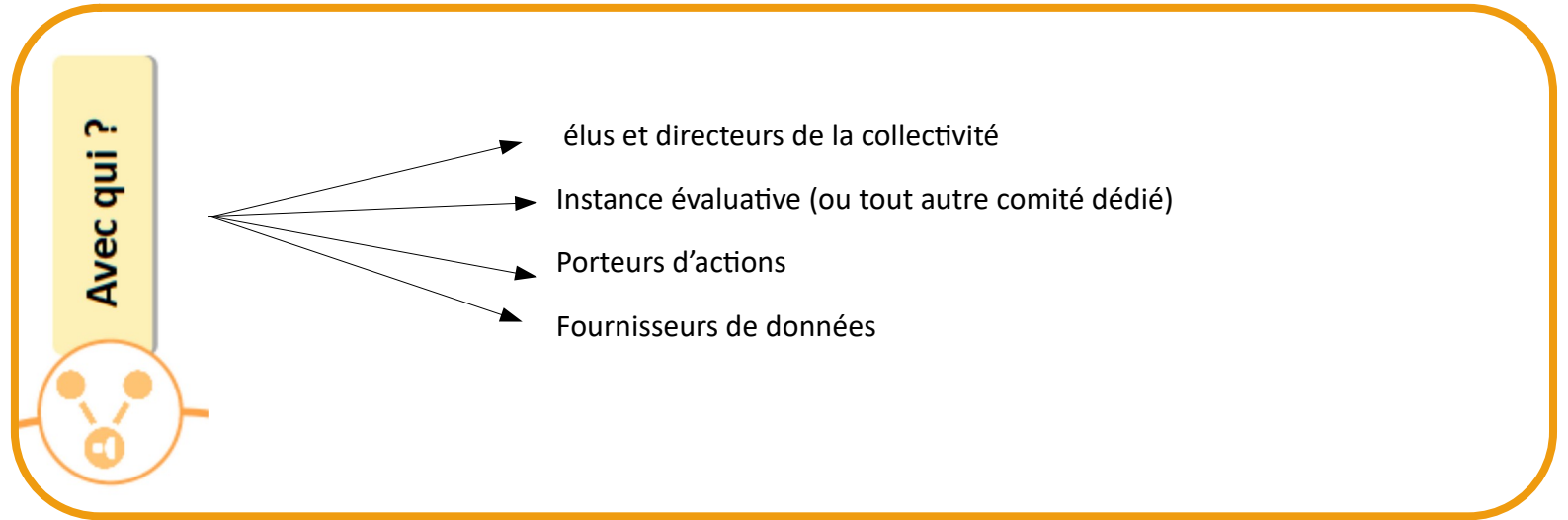
Partager les premières tendances observées sur le territoire, notamment en termes de réduction de gaz à effet de serre, d'émissions de polluants atmosphériques ou de changements comportementaux.

Faire le bilan des facteurs de blocage/freins à l'action locale ;

Faire des propositions pour ajuster les dynamiques en cours, compte tenu des éléments précédents et des évolutions du contexte : déploiement du plan de relance et renforcement du cadre juridique (entrée en vigueur du SRADDET, objectif de neutralité carbone inscrit dans la loi énergie climat du 8 novembre 2019, volet air de la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019, adoption de la Stratégie Nationale Bas Carbone et de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie en avril 2020 etc.).

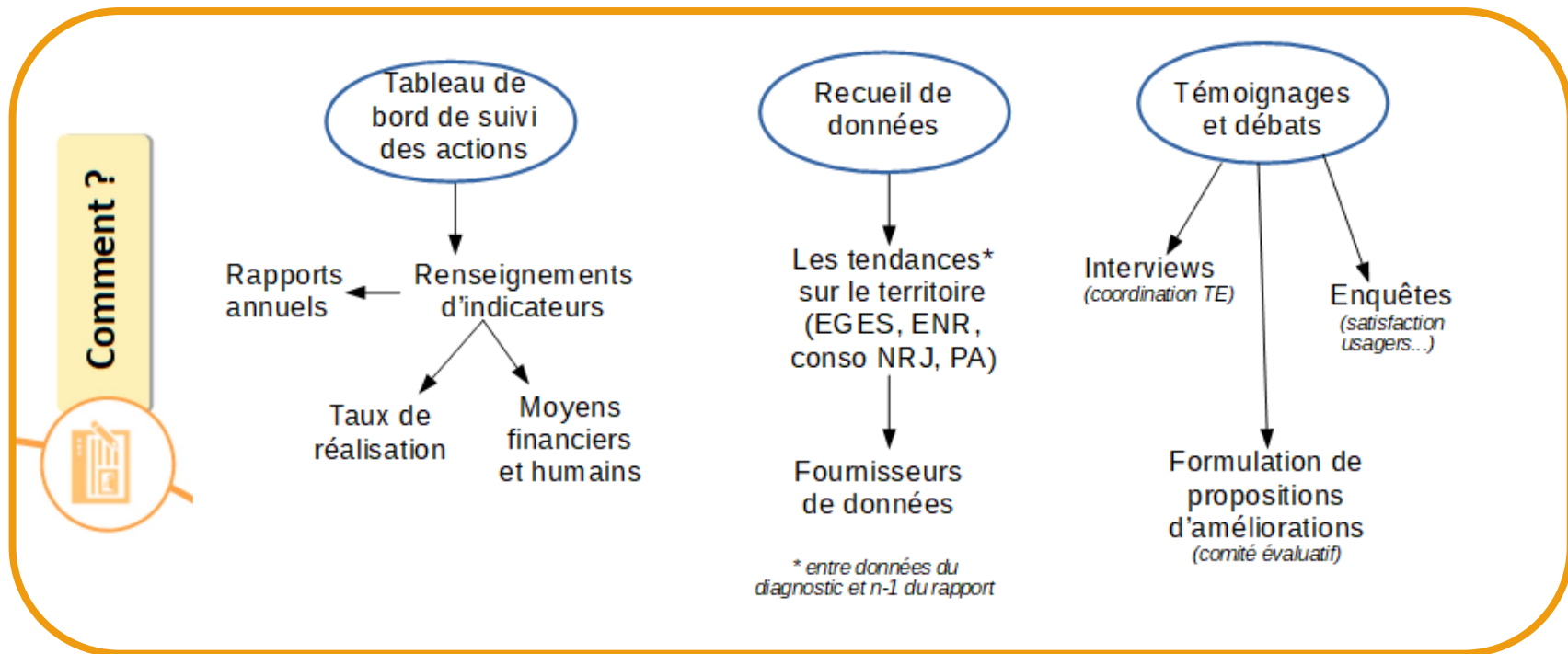
1. Rapport à mi-parcours

a) *Pourquoi, quoi, avec qui, comment, quand ?*



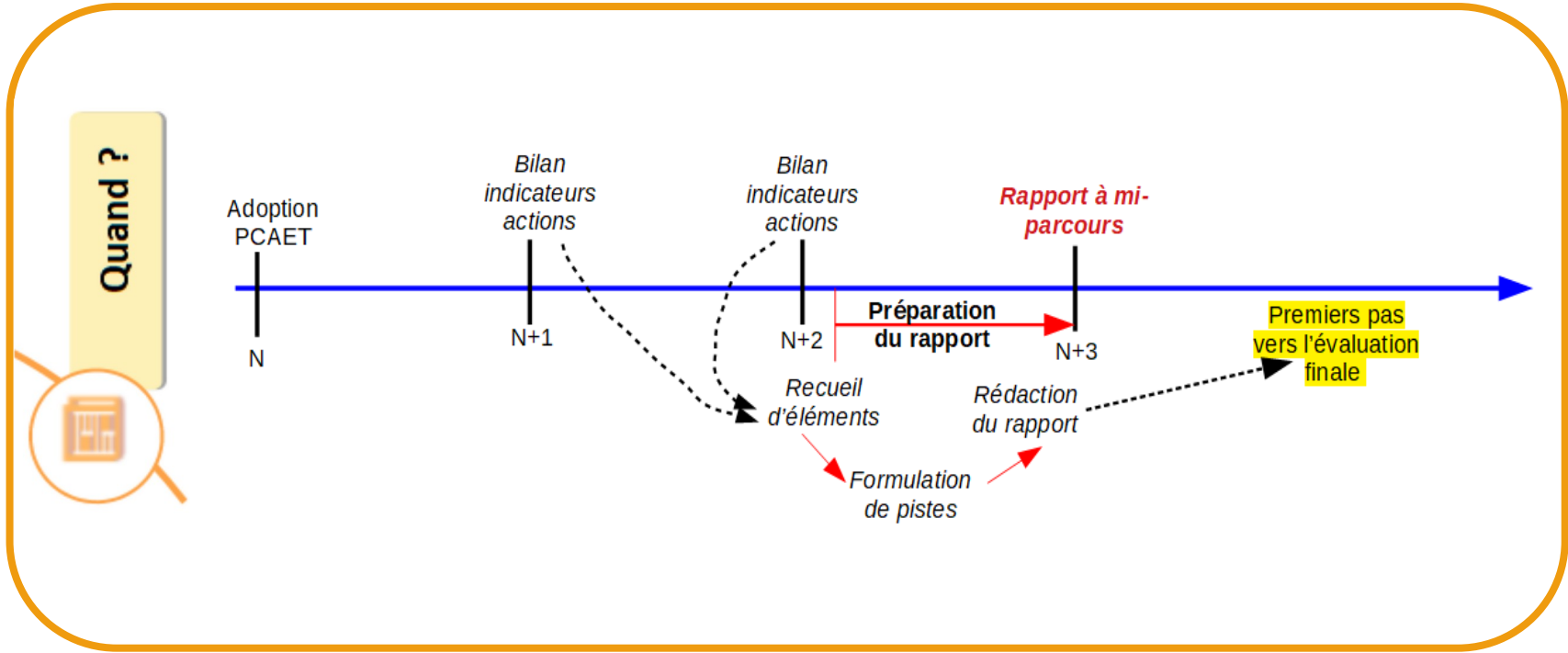
1. Rapport à mi-parcours

a) Pourquoi, quoi, avec qui, comment, quand ?



1. Rapport à mi-parcours

a) Pourquoi, quoi, avec qui, comment, quand ?



1. Rapport à mi-parcours

b) Questions évaluatives

Mesurer l'engagement de la collectivité et des acteurs du territoire : rôle de coordinateur

- Le PCAET a-t-il permis la mobilisation et l'implication des acteurs du territoire : diversité des acteurs mobilisés → collectivités territoriales (communes, département), associations, acteurs économiques (entreprises et monde agricole), et aussi en interne à la collectivité
- Les modalités de mise en œuvre de la coordination sont-elles actuellement satisfaisantes ?
- Que faudrait-il mettre en place pour poursuivre / maintenir la mobilisation et l'implication des acteurs du territoire ?
- Que faudrait-il mettre en place pour renforcer la mobilisation et l'implication des acteurs du territoire ?

Mesurer le taux d'avancement du programme d'actions

- Quel est le nombre d'actions en cours / abouties / non démarrées ?
- Quel est le niveau de réalisation des actions ?

Mesurer le niveau atteint par les actions au regard des objectifs opérationnels

- Quel est le taux de réalisation des actions au regard de leur(s) indicateur(s) ?
- Quels sont les points de blocage et les clés de succès ?
- Quelles sont les grandes tendances observées sur le territoire en matière d'émissions de GES, de consommation énergétique, de qualité de l'air ?

Mesurer les moyens consacrés et s'assurer de leur efficience

- Les moyens mis en œuvre sont-ils suffisants et adaptés aux résultats attendus ?
- Quels sont les points de blocage et les clés de succès ?

Porter un regard sur le dispositif de suivi / évaluation

- Permet-il de suivre l'atteinte des objectifs opérationnels fixés ?
- Permet-il de suivre le taux de réalisation du programme d'actions ?
- Le tableau de bord répond-il à nos préoccupations ?
- Les indicateurs sont-ils faciles à renseigner, disponibles... ?



2. L'évaluation à 6 ans

- 2.1 - Mode d'emploi du guidep13
- 2.2 - Questions évaluatives par piliers méthodologiques ...p15
- 2.3 - Questions évaluatives par thématiquesp24
- 2.4 - Questions évaluatives par axes stratégiquesp46

2.1 - Mode d'emploi du guide

☞ Parti pris :

- l'évaluation est essentiellement traitée sous un angle qualitatif. C'est le cœur du sujet ;
- la partie « indicateur » est volontairement réduite ; le plus important est de prendre en compte les tendances, les évolutions ;
- l'évaluation doit permettre de produire des recommandations pour la suite de la démarche (en l'occurrence, une nouvelle version du PCAET).

☞ Les questions permettent d'évaluer la **stratégie** du PCAET. Pour cela, plusieurs entrées sont proposées :

- une entrée par « pilier méthodologique » relatifs à la participation, au pilotage...
- une entrée par thématique (GES, ENR...)
- une entrée par axe stratégique du PCAET

☞ Il est conseillé de traiter systématiquement la partie portant sur les piliers méthodologiques.

- La suite est au choix de la collectivité : l'entrée par thématique peut s'avérer un exercice plus simple dès lors que les axes stratégiques ne sont pas suffisamment précis.

☞ Deux types de questions sont proposées pour chaque entrée :

- « constat » : question basique, avec la possibilité de les traiter en 2 temps :
 - Un temps de recueil de perception rapide à l'aide des émojis proposés,
 - Un temps d'approfondissement à l'aide du tableau proposé.
- « recommandations pour aller plus loin » : suggestion de questions pour aller au-delà du constat et approfondir la thématique.



Satisfait / Ne sais pas / Peut mieux faire

☞ Les tableaux « réussites / pistes de progrès / recommandations / points de vigilance » peuvent être utilisés de deux manières :

- soit en les diffusant aux acteurs (selon choix de la collectivité) et en leur demandant de les remplir individuellement (attention toutefois au temps de traitement et d'analyse des réponses),
- soit en les utilisant comme support d'animation lors d'un atelier sur l'évaluation



2.2 – Questions évaluatives par piliers méthodologiques

- a) Coordination de la transition énergétique ...p16*
- b) Participationp18*
- c) Pilotage du projetp20*
- d) Suivi et évaluationp22*

2.2 - Questions évaluatives par piliers méthodologiques

Pour élaborer puis mettre en œuvre un projet territorial de transition énergétique et écologique, les EPCI s'appuient sur la mobilisation et la coopération de tous : autres échelles de collectivités, monde économique et agricole, partenaires institutionnels, associations, habitants...

Pour ce faire, la méthode de gouvernance repose sur quatre éléments transverses, à appréhender simultanément tout au long de la démarche :

- 1) la coordination de la Transition Énergétique et Écologique (p16),
- 2) la participation de tous les acteurs du territoire (p18),
- 3) le pilotage du projet (p20),
- 4) le suivi et l'évaluation de la démarche (p22).

Dans le cadre de l'évaluation du PCAET, il est important de porter un regard et un jugement sur ces quatre éléments afin d'en déduire des pistes de progrès. C'est l'objet des quatre fiches suivantes.

La partie « contexte » de chaque fiche est une adaptation aux PCAET des éléments de contexte du cadre de référence national des Agenda 21.

2.2 - Questions évaluatives par piliers méthodologiques

a) *Coordination de la transition énergétique*

Contexte

☞ Le PCAET est un projet territorial de transition énergétique et écologique réalisé par et pour les acteurs d'un territoire. Si la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre incombe à l'EPCI, **le programme d'actions repose sur la responsabilité partagée de tous les acteurs du territoire**. Il est donc attendu que le programme d'actions ne soit pas entièrement porté par la collectivité, mais, au contraire, qu'il contienne des actions allant au-delà de ses compétences directes et qu'il soit largement porté par des opérateurs publics, des structures privées et des associations.

☞ suite à l'adoption du PCAET, **l'EPCI est devenu coordinateur de la transition énergétique sur son territoire**, rôle qui ne peut être tenu qu'avec l'implication forte de tous les acteurs socio-économiques (article L2224-34 du code général des collectivités territoriales).

Où trouver les informations ?

- ☞ tableau de bord de suivi des actions notamment pour l'EPCI,
- ☞ listes d'émargement des différents événements...

Quels indicateurs ?

- Nombre de COTEC / COPIL / comité de suivi [...]
- Nombre de structures représentées
- Nombre de participants
- ...

2.2 - Questions évaluatives par piliers méthodologiques

a) *Coordination de la transition énergétique*

1) Constat

Le PCAET a-t-il permis la mobilisation et l'implication des acteurs du territoire :

- collectivités territoriales (communes, département)
- associations
- acteurs économiques (entreprises et monde agricole)



Réussites	Pistes de progrès	Recommandations	Points de vigilance

2) Recommandations pour aller plus loin

Les modalités de mise en œuvre sont-elles actuellement satisfaisantes ?

- Que faudrait-il mettre en place pour poursuivre / maintenir la mobilisation et l'implication des acteurs du territoire ?
- Que faudrait-il mettre en place pour renforcer la mobilisation et l'implication des acteurs du territoire ?

2.2 - Questions évaluatives par piliers méthodologiques

b) Participation

Contexte

☞ Lors de l'élaboration du PCAET, la concertation et l'information des acteurs du territoire a été recherchée. Afin de s'assurer du partage de la démarche et de l'implication de tous, il est nécessaire de veiller à la continuité de la participation tout au long de la mise en œuvre du programme d'actions. Un projet local sera plus fort si les acteurs et les habitants ont pu se l'approprier et y prendre leurs responsabilités.

Où trouver les informations ?

- ☞ recensement des événements organisés
- ☞ listes d'émargement des différents événements...

Quels indicateurs ?

- Nombre d'événements organisés
- Nombre de participants
- Part des actions initiées par des acteurs du territoire
- ...

2.2 - Questions évaluatives par piliers méthodologiques

b) Participation

1) Constat

1.1 - Les modalités de mise en œuvre de la participation sont-elles satisfaisantes ?

- Les outils utilisés sont-ils adaptés ?



1.2 - Quel a été le niveau d'implication des acteurs du territoire ?

- Information / sensibilisation / partie prenante



Réussites	Pistes de progrès	Recommandations	Points de vigilance

2) Recommandations pour aller plus loin

2.1 - La participation a-t-elle un effet levier sur l'engagement énergie/air/climat des acteurs du territoire ?

- impact de la participation notamment en matière de consommation d'énergie, de mobilité, d'alimentation, de respect de la biodiversité → évolution des comportements / engagement de nouveaux acteurs dans les actions du PCAET / nouvelles initiatives portées par des habitants ou des acteurs du territoire...

2.2 - Comment sensibiliser / mobiliser davantage les acteurs du territoire ?

- collectivités (agents et élus EPCI, communes...) / acteurs économiques (entreprises et monde agricole) / habitants...

2.2 - Questions évaluatives par piliers méthodologiques

c) Pilotage du projet

Contexte

- 👉 Élaborer puis garantir dans le temps, la mise en œuvre d'un projet de transition énergétique et écologique suppose un pilotage fort et constant. Le pilotage s'appuie sur un portage technique qui garantit le passage de la décision à l'action.
- 👉 Le pilotage permet d'assurer la cohérence entre les différentes actions et les différents porteurs de projet. Il vise à permettre d'identifier et à limiter les facteurs de blocage.

Où trouver les informations ?

- 👉 compte-rendu de COPIL / COTEC

Quels indicateurs ?

- Nombre de réunions des différentes instances
- Nombre de structures représentées
- Nombre de participants
- ...

2.2 - Questions évaluatives par piliers méthodologiques

c) Pilotage du projet

1) Constat

Les modalités de mise en œuvre du pilotage sont-elles satisfaisantes ?

- Les moyens mis en œuvre et nécessaires au pilotage sont-ils adaptés ?



Réussites	Pistes de progrès	Recommandations	Points de vigilance

2) Recommandations pour aller plus loin

- Quel a été le niveau d'implication des membres des différentes instances ?

Information / sensibilisation / partie prenante

- Comment maintenir / renforcer le pilotage ?

2.2 - Questions évaluatives par piliers méthodologiques

d) Suivi et évaluation

Contexte

👉 Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du schéma régional prévu à l'article L. 222-1 ainsi qu'aux articles L. 4433-7 et L. 4251-1 du code général des collectivités territoriales. Après trois ans d'application, la mise en oeuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public. (Décret no 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au PCAET).

Où trouver les informations ?

- 👉 Tableau de bord de suivi du programme d'actions
- 👉 Rapport à mi-parcours du PCAET
- 👉 Compte-rendu des comités de suivi / d'évaluation ou de COTEC / COFIL dédiés au suivi et à l'évaluation

Quels indicateurs ?

- Pourcentage des objectifs stratégiques affectés d'un indicateur de résultat quantifié, assorti d'une échéance et suivi régulièrement
- Nombre de réunions de l'instance dédiée à l'évaluation

2.2 - Questions évaluatives par piliers méthodologiques

d) Suivi et évaluation

1) Constat

Le dispositif de suivi se révèle-t-il satisfaisant et utile ?

Permet-il de suivre :

- l'atteinte des objectifs opérationnels fixés ?
- l'efficacité et la pertinence des moyens mis en œuvre ?
- Le taux de réalisation du programme d'actions ?



Le dispositif d'évaluation se révèle-t-il satisfaisant et utile ?

Permet-il d'évaluer :

- l'atteinte des objectifs stratégiques fixés ?
- l'efficacité et la pertinence des moyens mis en œuvre ?
- les impacts du PCAET sur le territoire ?



Réussites	Pistes de progrès	Recommandations	Points de vigilance

2) Recommandations pour aller plus loin

- **Permet-il de produire des recommandations ?**
- **Comment et à qui sont partagés les résultats de l'évaluation et les recommandations ?**



2.3 – Questions évaluatives par thématiques

- a) Introduction : Thématiques et secteurs p25
- b) Développer des territoires sobres en GES p26
- c) Développer des territoires sobres en énergie p30
- d) Développer la production d'énergie renouvelable ... p34
- e) Améliorer la qualité de l'air p38
- f) S'adapter au changement climatique p42

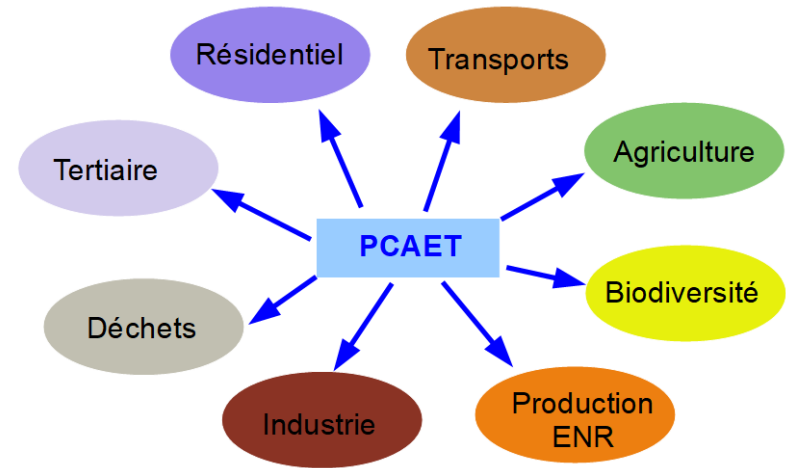
2.3 – Questions évaluatives par thématiques

6 Thèmes à traiter obligatoirement

- Émissions GES
- Consommation d'énergie
- Production ENR et réseaux
- Polluants atmosphériques
- Vulnérabilité / adaptation au changement climatique
- Séquestration CO2



en les déclinant par secteur d'activités



Le contenu d'un PCAET est décrit dans deux textes réglementaires :

- ainsi, la stratégie doit être déclinée en six thématiques (décret du 16 juin 2019 sur les PCAET),
- une stratégie à concrétiser par secteur d'activité dans un programme d'actions où chaque acteur peut apporter sa contribution (arrêté du 04 août 2016)

2.3 – Questions évaluatives par thématiques

a) Développer des territoires sobres en GES

Repères nationaux

☞ **Lois TEcv (18/08/2015) et LEC (08/11/2019)**

Atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici à 2050 afin de viser la neutralité carbone (c'est-à-dire ne pas émettre plus de gaz à effet de serre que nous ne pouvons en absorber, notamment grâce aux forêts) (LEC)

☞ **Stratégie Nationale Bas carbone (SNBC)**

Atteindre la neutralité carbone en 2050 (ambition rehaussée par rapport à la première SNBC qui visait une réduction de 75 % de ses émissions GES à l'horizon 2050 par rapport à 1990).

Les objectifs sectoriels nationaux de baisse des émissions de GES à l'horizon 2023 par rapport à 2013 sont les suivants :

- Résidentiel-tertiaire : - 38 %
- Transport : - 19 %
- Industrie : -10 %
- Agriculture : -10 %

Repères régionaux

☞ **REPOS, volet énergie du SRADDET**

Atteindre la neutralité carbone à horizon 2050

- Par la diminution de plus de 80% des émissions de CO2 d'origine énergétique avec notamment la sortie du tout pétrole et et l'usage de gaz vert produit localement
- Par la diminution de plus de 20% des émissions de GES d'origine agricole (CH4 et N2O) via une agriculture raisonnée
- Par un meilleur captage carbone par les forêts et dans les sols agricoles

Objectifs recherchés dans le PCAET

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Développer le potentiel de séquestration du CO2 dans les écosystèmes et les produits issus du bois
- Sensibiliser des acteurs du territoire et susciter leur engagement
- Inciter aux changements de comportements

2.3 – Questions évaluatives par thématiques

a) Développer des territoires sobres en GES

Liste des actions de la collectivité

Pour mener à bien l'évaluation de cette thématique, rappeler :

- l'objectif stratégique
- les actions programmées et leurs objectifs :

S'appuyer sur le tableau de bord de suivi des actions et le rapport à mi-parcours pour les 3 premières années de mise en œuvre du PCAET (après son adoption).



2.3 – Questions évaluatives par thématiques

a) Développer des territoires sobres en GES



1) Constat

Dans quelle mesure le PCAET a-t-il permis au territoire de réduire les émissions de gaz à effet de serre ?
En quoi, en tant que coordinateur de la transition énergétique, montrons-nous l'exemple ?

Secteur d'activité	Réussites	Pistes de progrès	Recommandations	Points de vigilance
Résidentiel				
Tertiaire				
Transports				
Agriculture				
Déchets				
Industrie				
...				

2.3 – Questions évaluatives par thématiques

a) Développer des territoires sobres en GES

2) Recommandations pour aller plus loin

Dans quelle mesure le PCAET a-t-il permis de sensibiliser les acteurs du territoire à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ?

- Actions entreprises
- Prise en compte des EGES dans les choix d'aménagement
- Accompagnement vers l'usage de transports moins émetteurs de GES ou vers de nouvelles alternatives
- Acteurs sensibilisés

Dans quelle mesure les documents de planification et d'urbanisme permettent-ils d'agir sur la réduction des émissions de GES ?

Comment le PCAET s'articule-t-il avec le projet de territoire et les autres plans et programmes sur cette thématique ?

Indicateurs

- Émissions de GES du territoire (totales / par secteur d'activité)
- Évolution des émissions de GES par secteur et par type (en%)

Où trouver les informations ?

Indicateurs du profil énergie climat de mon territoire sur :

- PictOStat <https://www.picto-occitanie.fr/geoclip/#c=home>
- TerriSTORY© <https://arec-occitanie.terristory.fr/>

Profil énergie-climat personnalisé de mon territoire (format tableur et rapport pdf) disponible auprès de l'ORCEO
<https://www.arec-occitanie.fr/observatoire-regional-climat-energie-en-occitanie.html>

2.3 – Questions évaluatives par thématiques

b) Développer des territoires sobres en énergie

Repères nationaux

☞ **Lois TEcv (18/08/2015) et LEC (08/11/2019)**

- Réduire la consommation d'énergie fossile de 40 % d'ici 2030 (art 1 LEC)
- Réduire la consommation d'énergie finale de 50 % en 2050 par rapport à 2012 avec un objectif intermédiaire de 20 % en 2030
- Obligation de travaux dans les passoires thermiques (logements classés F et G) d'ici 2028 (LEC)

☞ **Programmation Pluriannuelle de l'énergie (PPE)**

- baisse de 35 % de la consommation d'énergie primaire des énergies fossiles par rapport à 2012 ;
- baisse de 16,5% de la consommation finale énergétique par rapport à 2012 en améliorant notre efficacité énergétique dans tous les secteurs (habitat, transport, industrie...);
- augmentation de la part de la consommation de chaleur renouvelable à 60 % par rapport à 2017 ;
- augmentation de la part de la consommation finale d'énergie d'origine renouvelable à 33 %.

Repères régionaux

☞ **REPOS, volet énergie du SRADEET**

Diviser par deux les consommations énergétiques par habitant notamment par la sobriété et l'efficacité énergétiques avec les objectifs sectoriels suivant à horizon 2050 :

- Résidentiel-tertiaire : -25%
- Transport : -60%
- Industrie-agriculture : -25%

Objectif 1.7 SRADEET : Baisser de 20% la consommation énergétique finale des bâtiments d'ici 2040

Objectif 1.8 SRADEET : Baisser de 40% la consommation énergétique finale liée au transport de personnes et de marchandises d'ici 2040

Objectifs recherchés dans le PCAET

- Maîtriser la consommation d'énergie finale
- Engager des actions de maîtrise de la demande en énergie
- Être exemplaire et inciter les acteurs du territoire à s'engager
- Lutter contre la précarité énergétique
- Sensibiliser les acteurs du territoire

2.3 – Questions évaluatives par thématiques

b) Développer des territoires sobres en énergie

Liste des actions de la collectivité

Pour mener à bien l'évaluation de cette thématique, rappeler :

- l'objectif stratégique
- les actions programmées et leurs objectifs :

S'appuyer sur le tableau de bord de suivi des actions et le rapport à mi-parcours pour les 3 premières années de mise en œuvre du PCAET (après son adoption).

2.3 – Questions évaluatives par thématiques

b) Développer des territoires sobres en énergie



1) Constat

Comment le PCAET a-t-il permis au territoire de réduire les consommations d'énergie ?

En quoi, en tant que coordinateur de la transition énergétique, montrons-nous l'exemple ?

Secteur d'activité	Réussites	Pistes de progrès	Recommandations	Points de vigilance
Résidentiel				
Tertiaire				
Transports				
Agriculture				
Déchets				
Industrie				
...				

2.3 – Questions évaluatives par thématiques

b)- Développer des territoires sobres en énergie

2) Recommandations pour aller plus loin

Dans quelle mesure le PCAET a-t-il permis de sensibiliser les acteurs du territoire à la réduction des consommations d'énergie ?

- Actions entreprises
- acteurs sensibilisés

Dans quelle mesure les documents de planification et d'urbanisme permettent-ils d'agir sur la réduction des consommations d'énergie ?

Comment le PCAET s'articule-t-il avec le projet de territoire et les autres plans et programmes sur cette thématique ?

Indicateurs

- Consommation énergétique du territoire (totale / par secteur d'activité)
- Évolution de la consommation énergétique du territoire (en%)

Où trouver les informations ?

Indicateurs du profil énergie climat de mon territoire sur :

- PictOStat <https://www.picto-occitanie.fr/geoclip/#c=home>
- TerriSTORY© <https://arec-occitanie.terristory.fr/>

Profil énergie-climat personnalisé de mon territoire (format tableur et rapport pdf) disponible auprès de l'ORCEO
<https://www.arec-occitanie.fr/observatoire-regional-climat-energie-en-occitanie.html>

2.3 – Questions évaluatives par thématiques

c)- Développer la production d'énergie renouvelable

Repères nationaux

☞ **Lois TEcv (18/08/2015) et LEC (08/11/2019)**

- **Porter la part des énergies renouvelables** à 33 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030 (LEC)
- Obligations d'installations de panneaux solaires photovoltaïque (entrepôts et supermarchés, zones de prévention des risques technologiques, délaissés autoroutiers, projets citoyens) (LEC)
- Soutien à la filière hydrogène (LEC)
- Multiplier par cinq la quantité de chaleur et de froid renouvelables et de récupération livrée par les réseaux de chaleur et de froid à l'horizon 2030 (LTEcv)

Repères régionaux

☞ **REPOS, volet énergie du SRADDET**

- Multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables d'ici 2050
- Couvrir 100 % de nos consommations par la production d'énergies renouvelables locales en 2050
- Prendre en compte toutes les filières EnR (hydroélectricité, éolien, solaire photovoltaïque et thermique, bois énergie, méthanisation, géothermie, valorisation de la chaleur fatale...)
- Objectif 1.9 SRADDET : multiplier la production d'énergies renouvelables de 2.6 d'ici 2040

Objectifs recherchés dans le PCAET

- Créer des conditions favorables
- Augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie
- Valoriser les potentiels d'énergies de récupération et de stockage
- Développer les réseaux de chaleur et de froid
- Favoriser le développement d'EnR en autoconsommation, et ou coopératives et citoyennes
- Sensibiliser les acteurs du territoire et susciter leur engagement
- Favoriser l'acceptabilité des projets

2.3 – Questions évaluatives par thématiques

c) Développer la production d'énergie renouvelable

Liste des actions de la collectivité

Pour mener à bien l'évaluation de cette thématique, rappeler :

- l'objectif stratégique
- les actions programmées et leurs objectifs :

S'appuyer sur le tableau de bord de suivi des actions et le rapport à mi-parcours pour les 3 premières années de mise en œuvre du PCAET (après son adoption).



2.3 – Questions évaluatives par thématiques

c) Développer la production d'énergie renouvelable



1) Constat

Comment le PCAET a-t-il permis au territoire de développer la production d'énergie renouvelable ?

En quoi, en tant que coordinateur de la transition énergétique, montrons-nous l'exemple ?

ENR	Réussites	Pistes de progrès	Recommandations	Points de vigilance
Solaire photovoltaïque				
Solaire thermodynamique (centrales)				
Solaire thermique				
Méthanisation (biogaz)				
Biomasse solide (bois énergie)				
Pompes à chaleur				
Eolien				
Géothermie				

2.3 Évaluer par thématiques

c) Développer la production d'énergie renouvelable

2) Recommandations pour aller plus loin

Dans quelle mesure le PCAET a-t-il permis de sensibiliser les acteurs du territoire au développement de la production des ENR ?

- Actions entreprises : acteurs sensibilisés

Dans quelle mesure l'aménagement a-t-il intégré les énergies renouvelables ?

- Documents d'urbanisme (planification et aménagement)
- Observatoire local des ENR, schéma de développement des énergies renouvelables

Dans quelle mesure le secteur agricole et forestier a-t-il contribué à la production et à la consommation d'énergies renouvelables dans ses différentes activités ?

- Evolution de pratiques

Dans quelle mesure le PCAET a-t-il permis de prendre en compte les énergies renouvelables dans les différents secteurs économiques du territoire ?

- Construction ou rénovation de bâtiments, organisation de formations de professionnels...
- **Comment le PCAET s'articule-t-il avec le projet de territoire et les autres plans et programmes sur cette thématique ?**

Indicateurs

- Part des ENR dans la consommation finale du territoire
- Évolution du mix énergétique dans la production d'énergie par ressource ENR

Où trouver les informations ?

Indicateurs du profil énergie climat de mon territoire sur :

- PictOStat <https://www.picto-occitanie.fr/geoclip/#c=home>
- TerriSTORY© <https://arec-occitanie.terristory.fr/>

Profil énergie-climat personnalisé de mon territoire (format tableur et rapport pdf) disponible auprès de l'ORCEO

<https://www.arec-occitanie.fr/observatoire-regional-climat-energie-en-occitanie.html>

2.3 – Questions évaluatives par thématiques

d) Améliorer la qualité de l'air

Repères nationaux

☞ **Décret n° 2017-949 du 10 mai 2017 fixant les objectifs nationaux de réduction des émissions de certains polluants atmosphériques en application de l'article L. 222-9 du code de l'environnement**

- Objectif de réduction à 2030 par rapport à 2005 :
- dioxyde de soufre (SO₂) : - 77 %
- oxydes d'azote (NO_x) : - 69 %
- composés organiques volatils (COVNM) : - 52 %
- ammoniac (NH₃) : -13 %
- particules fines (PM 2,5) : -57 %

☞ **Loi d'Orientations des Mobilités du 24/12/19, article 85 (LOM)**

Obligation de réaliser un plan d'actions air pour les EPCI de plus de 100 000 habitants et pour ceux couverts en tout ou partie par un PPA

- Agriculture : -10 %

Repères régionaux

☞ **SRADET**

Défi de l'attractivité : favoriser le développement et la promotion sociale

1.3 : prendre en compte la santé et la qualité de l'air dans les projets d'habitat

Défi de l'attractivité : concilier développement et excellence environnementale

1.6 : penser l'aménagement du territoire au regard des enjeux de santé des populations

Objectifs recherchés dans le PCAET

- Réduire les émissions de polluants atmosphériques ainsi que leur concentration
- Sensibiliser les acteurs du territoire et susciter leur engagement

2.3 – Questions évaluatives par thématiques

d) Améliorer la qualité de l'air

Liste des actions de la collectivité

Pour mener à bien l'évaluation de cette thématique, rappeler :

- l'objectif stratégique
- les actions programmées et leurs objectifs :

S'appuyer sur le tableau de bord de suivi des actions et le rapport à mi-parcours pour les 3 premières années de mise en œuvre du PCAET (après son adoption).



2.3 – Questions évaluatives par thématiques

d) Améliorer la qualité de l'air



1) Constat

Comment le PCAET a-t-il permis au territoire d'améliorer la qualité de l'air ?

En quoi, en tant que coordinateur de la transition énergétique, montrons-nous l'exemple ?

Secteur d'activité	Réussites	Pistes de progrès	Recommandations	Points de vigilance
Résidentiel				
Tertiaire				
Transports				
Agriculture				
Déchets				
Industrie				
...				

2.3 – Questions évaluatives par thématiques

d) Améliorer la qualité de l'air

2) Recommandations pour aller plus loin

Dans quelle mesure le PCAET a-t-il permis de sensibiliser les acteurs du territoire à la qualité de l'air ?

- Actions entreprises
- acteurs sensibilisés
- impact sur les changements de comportements (mobilité , réduction, tri et valorisation des déchets)

Dans quelle mesure le PCAET a-t-il permis de prendre en compte le maintien ou l'amélioration de la santé publique ?

- Exposition à la qualité de l'air extérieur / intérieur

Dans quelle mesure les documents de planification et d'urbanisme permettent-ils d'agir sur la qualité de l'air ?

Comment le PCAET s'articule-t-il avec le projet de territoire et les autres plans et programmes sur cette thématique ?

Indicateurs

- Évolution de la qualité de l'air sur le territoire : par polluant atmosphérique et par secteur d'activité

Où trouver les informations ?

- Sur le site ATMO Occitanie, « open data » : <https://data-atmo-occitanie.opendata.arcgis.com/>

2.3 – Questions évaluatives par thématiques

e) S'adapter au changement climatique

Repères nationaux

☞ *Plan National d'Adaptation au Changement Climatique 2018-2022 (PNACC-2)*

- Objectif général : mettre en œuvre les actions nécessaires pour adapter, d'ici 2050, les territoires de la France métropolitaine et outre-mer aux changements climatiques régionaux attendus.
- La France vise une adaptation effective dès le milieu du XXI^e siècle à un climat régional cohérent avec une hausse de température de +1,5 à 2 °C au niveau mondial par rapport au XIX^e siècle.

Repères régionaux

☞ **SRADDET**

1.5 Eau et risques : Concilier accueil et adaptation du territoire régional aux risques présents et futurs

3.8 Économie durable : Accompagner l'économie régionale dans la transition écologique et climatique (avec un focus sur les zones de montagne et du littoral)

Objectifs recherchés dans le PCAET

- anticiper des conditions de vie différentes
- Sensibiliser les acteurs du territoire et susciter leur engagement
- Connaître les vulnérabilités aux changements climatiques du territoire et les réduire
- Connaître les capacités d'adaptation du territoire aux changements climatiques et les amplifier (activités économiques, bien être humain..)

2.3 – Questions évaluatives par thématiques

e) *S'adapter au changement climatique*

Liste des actions de la collectivité

Pour mener à bien l'évaluation de cette thématique, rappeler :

- l'objectif stratégique
- les actions programmées et leurs objectifs :

S'appuyer sur le tableau de bord de suivi des actions et le rapport à mi-parcours pour les 3 premières années de mise en œuvre du PCAET (après son adoption).



2.3 Évaluer par thématiques

e) S'adapter au changement climatique



1) Constat

Comment le PCAET a-t-il permis d'engager une démarche globale face aux effets du changement climatique sur mon territoire ?
En quoi, en tant que coordinateur de la transition énergétique, montrons-nous l'exemple ?

Domaines et milieux de vulnérabilité	Réussites	Pistes de progrès	Recommandations	Points de vigilance
Aménagement				
Agriculture, alimentation et forêt				
Secteurs économiques				
Risques naturels				
...				

2.3 – Questions évaluatives par thématiques

e) S'adapter au changement climatique

2) Recommandations pour aller plus loin

Le PCAET permet-il une mobilisation des parties prenantes autour des objectifs en matière de climat ?

En quoi l'aménagement permet de prendre en compte les évolutions du climat local ?

îlot de chaleur urbain / trame verte et bleue / prise en compte des risques naturels...

Dans quelle mesure et comment les secteurs agricole, viticole et forestier prennent en compte le changement climatique ?

mobilisation de la ressource en eau et de ses usages / Evolution de pratiques (variété cultivées, agroforesterie...)

Dans quelle mesure et comment les acteurs économiques du territoire ont-ils pris en compte le changement climatique

(connaissance de leur vulnérabilité, mesures d'adaptation) ?

Comment le PCAET s'articule-t-il avec le projet de territoire et les autres plans et programmes sur cette thématique ?

Indicateurs

- Prendre appui sur des indicateurs du programme d'actions, par exemple :
 - nb d'îlots de fraîcheur créés,
 - nb d'arbres plantés,
 - Superficie des milieux restaurés,
 - Superficie d'espaces désimperméabilisés
 - nb de participants aux journées / manifestations de sensibilisation..

Où trouver les informations ?

Données par EPCI :

- Picto-stat : données sur le stock de carbone
- Terristory : données sur le climat (températures, nb de jours de gel, journées estivales, précipitations)

Autres :

- <http://www.drias-climat.fr/>



2.4 - Questions évaluatives par axes stratégiques du PCAET

- a) Question de vocabulaire p47
- b) Comment s’y prendre p26
- c) Questionnement par registre de l’évaluation ... p42

À chaque projet sa hiérarchisation...

Ambition / Orientation



Objectif stratégique



Objectif opérationnel

« Orientation » ou « ambition » :

- Couvre un champ large marquant une volonté
 - Peut rassembler plusieurs objectifs stratégiques
- *Parfois assimilée à l'objectif stratégique, parfois assimilée à une thématique*

« Objectif stratégique » :

- Ce qu'on veut voir changer / évoluer ; il est accompagné d'objectifs de résultats attendus.
- C'est le niveau supérieur du PCAET :
 - qui oriente le projet,
 - qui décrit le territoire souhaité.

« Objectif opérationnel » :

- Ce qu'on va faire, c'est le niveau où le PCAET s'inscrit dans la réalité
→ déclinaison de l'objectif stratégique en actions concrètes avec leurs déclinaisons thématiques et géographiques accompagnées d'indicateurs de résultats

➔ Préalable : fixer le niveau d'évaluation

2.4 - Questions évaluatives par axes stratégiques du PCAET

b) Question de vocabulaire : exemple de la CC Sud-Roussillon

Ambition / Orientation



Objectif stratégique



Objectif opérationnel

Exemple

ALIMENTATION
(1 thématique)



Développer et structurer
les circuits courts et les
circuits de proximité



Favoriser
l'approvisionnement local
de la restauration
collective (...)
(action formulée avec un
verbe → devient un
objectif opérationnel)

Une couleur par Ambition

En relais de quel objectif
stratégique ?

= POURQUOI ?

Rappel des éléments du
diagnostic et de la stratégie
/ du contexte local ou à
défaut réglementaire

= QUOI ET COMMENT ?

= QUI ?

= AVEC QUI ?

= QUELS INDICATEURS DE
SUIVI - EVALUATION ?

= Mesures « Eviter-Réduire-
Compenser » issues de
l'évaluation
environnementale

Incidences	
Réduction des consommations énergétiques	
Réduction des émissions de GES	
Augmentation production EnR	
Réduction des émissions de polluants atmosphériques	
Adaptation au changement climatique	
Séquestration carbone	
Animation / Sensibilisation	

= COMBIEN ?

= QUAND ?

2.4 - Questions évaluatives par axes stratégiques du PCAET

b) Question de vocabulaire : exemple du PETR Pays Midi-Quercy

ORIENTATION

5



Une mobilité plus durable



Piloter et coordonner la mobilité	Mieux utiliser sa voiture
<p>3.1.1</p> <p>Expérimenter un projet de conciergerie rurale de mobilités</p> <p>Il s'agira d'offrir un lieu coconstruit à l'aide d'une démarche participative. Lieu qui permettra une organisation de la mobilité des personnes des biens et des services tout en s'appuyant sur le tissu économique local. Elle serait également un lieu ressource sur les questions de mobilité sur le territoire et un relais d'information sur l'offre de transport existante.</p>	<p>3.5.1</p> <p>Inciter le développement des transports en commun en zones rurales</p> <p>Volonté régionale d'intégration et de redéploiement des services dans une logique intermodale Améliorer les trajets domicile/travail, amélioration du temps de parcours Maintenir et renforcer le lien avec les territoires</p>

5 AXES OPÉRATIONNELS

- 3.1 Piloter et coordonner la mobilité
- 3.2 Faciliter la réduction des distances à parcourir
- 3.3 Encourager le développement du report modal
- 3.4 Mieux utiliser sa voiture
- 3.4 Contribuer à décarboner la mobilité

2 ACTIONS

PRIORITAIRES



Pays Midi-Quercy
Pôle d'Équilibre Territorial Rural
Midi-Quercy

Ambition / Orientation

↓
Objectif stratégique

Objectif opérationnel

Dans cet exemple

L'orientation « une mobilité plus durable » s'apparente à **l'objectif stratégique** ; elle fera l'objet d'une évaluation

L'objectif opérationnel est décliné en 2 niveaux :
- des axes opérationnels
- des actions formulées avec un verbe qui s'apparentent à des sous-objectifs

2.4 - Questions évaluatives par axes stratégiques du PCAET

b) Comment s'y prendre ?

Étape 1 : rédiger des questions évaluatives

Rappeler la formulation de l'axe à évaluer
Rappeler les objectifs chiffrés assignés à l'axe

- **Déterminer ce qu'il est important de savoir et de mesurer**
- **Formuler et valider la question avec les parties prenantes**
- **Déterminer quelle est l'information nécessaire et suffisante à collecter** pour comprendre si l'objectif a été atteint et prendre une décision ?
 - recenser les éléments tangibles permettant de répondre à la question évaluative : compte-rendu de réunions, réalisations concrètes...
 - Lister qui peut donner les informations et réponses aux questions évaluatives (élus, agents, habitants, associations, acteurs économiques...) ?
 - Recenser les indicateurs chiffrés permettant d'éclairer la question évaluatives : vérifier leur disponibilité et mentionner la source de données

Étape 2 : conduire l'évaluation

1) s'assurer que l'axe est évaluable :

- dans sa formulation → objectif (éventuellement le reformuler avec un verbe évaluable)
- éléments d'éclairage dont on dispose
- si nécessaire, reprendre à l'étape 1 ci-dessus

2) répondre aux questions évaluatives :

L'objectif est de susciter un débat. A cet effet, deux méthodes sont proposées ci-dessous et décrites dans les pages suivantes :

- Une première approche avec un questionnaire en termes de Réussites / Pistes de progrès / Recommandations / Points de vigilance

ou

- Une seconde approche répondant de manière plus pointue aux exigences d'une évaluation en s'appuyant sur les différents registres (efficacité, efficience, pertinence, cohérence, pertinence, utilité)

Méthodologie : se reporter à la partie 2 de ce guide

2.4 - Questions évaluatives par axes stratégiques du PCAET

b) Comment s'y prendre

1ère approche

1) Constat :

Axe stratégique :

Question évaluative associée à l'axe :

Actions	Degré d'avancement	Réussites	Pistes de progrès	Recommandations	Points de vigilance
Action 1	<i>Cf tableau de bord des actions</i>				
Action 2					
...					



2.4 - Questions évaluatives par axes stratégiques du PCAET

b) Comment s'y prendre

2) Pour aller plus loin

Axe stratégique :

Question évaluative associée à l'axe :

Total avancement	<i>Avancement global des actions de l'axe stratégique (total colonne « degré avancement »)</i> 
Enseignements	Faire la synthèse des éléments recueillis dans le tableau précédent permettant de : 

2.4 - Questions évaluatives par axes stratégiques


a) Questionnement par axe stratégique, exemple du PETR Pays Midi-Quercy

Liste des actions de la collectivité et des objectifs opérationnels

Orientation 3 : Une mobilité plus durable

- Questions évaluatives :
 - Le PCAET a-t-il réussi à équilibrer les parts modales ?
 - Le PCAET a-t-il permis d'augmenter les cheminements permettant les modes actifs ?
- Indicateurs :
 - Indicateur 1 : Part de véhicules propres sur le parc de véhicules des Collectivités territoriales
 - Indicateur 2 : Linéaires de cheminements doux créés
 - Indicateur 1 : Part modale des déplacements domicile-travail. (Insee)
 - Indicateur 2 : Conso + Emissions (données à chercher sur le site de l'OREO)

ORIENTATION
3

 Une mobilité plus durable



Piloter et coordonner la mobilité

3.1.1

Expérimenter un projet de conciergerie rurale de mobilités

Il s'agira d'offrir un lieu coconstruit à l'aide d'une démarche participative. Lieu qui permettra une organisation de la mobilité des personnes des biens et des services tout en s'appuyant sur le tissu économique local. Elle serait également un lieu ressource sur les questions de mobilité sur le territoire et un relais d'information sur l'offre de transport existante.

Mieux utiliser sa voiture

3.5.1

Inciter le développement des transports en commun en zones rurales

Volonté régionale d'intégration et de déploiement des services dans une logique intermodale. Améliorer les trajets domicile/travail, amélioration du temps de parcours. Maintenir et renforcer le lien avec les territoires.

5 AXES OPÉRATIONNELS

- 3.1 Piloter et coordonner la mobilité
- 3.2 Faciliter la réduction des distances à parcourir
- 3.3 Encourager le développement du report modal
- 3.4 Mieux utiliser sa voiture
- 3.4 Contribuer à décarboner la mobilité

2 ACTIONS
PRIORITAIRES



1) Constat :

Axe stratégique : *exemple « une mobilité plus durable »*

Question évaluative associée à l'axe : *Exemple : le PCAET a-t-il réussi à équilibrer les parts modales ?*

- *Les éléments de suivi viendront utilement alimenter l'évaluation (tableau de bord de suivi des actions, budget engagé, moyens humains dédiés...), ainsi que les indicateurs opérationnels (au niveau des actions : ex → nb d'aires de covoiturage...)*

Registre	Ce qui est comparé	Exemple de question évaluative
Pertinence	Enjeux du territoire au lancement de la démarche Et Résultats attendus en termes d'objectifs stratégiques	Les actions mises en œuvre répondent-elles à la situation du territoire ?
Efficience	Moyens et méthodes utilisés Et Résultats obtenus	Quels sont les résultats obtenus au regard des moyens mis en œuvre ?
Utilité	Enjeux du territoire au lancement de la démarche Et Résultats obtenus en fin de démarche	Les résultats du PCAET ont-ils contribué à résoudre les problématiques ou à mieux faire face aux enjeux du territoire identifiés initialement ?

3 - Recommandations de la MRAE

Avant son adoption, le PCAET a fait l'objet d'un avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale. Ces avis comportent des encadrés formulés sous forme de « recommandations » :

- Certaines de ces recommandations, simples, ont pu être prise en compte dans le projet de PCAET avant son adoption ;
- D'autres, demandant un travail spécifique ou un approfondissement, ont été mises en stand-by en attendant soit le bilan à mi-parcours, soit la révision du PCAET à 6 ans → **ces recommandations sont des pistes d'amélioration à saisir pour la nouvelle version du PCAET**
 - *Exemple : « La MRAe recommande de compléter le chapitre relatif à la qualité de l'air en fournissant des informations sur l'ensemble des polluants atmosphériques, notamment leurs émissions et leurs impacts potentiels en termes de santé humaine sur l'ensemble du territoire de la collectivité. Concernant les pollutions liées à l'agriculture (viticulture), la MRAe recommande que le PCAET intègre les données d'usage des pesticides et prévoie des actions pour oeuvrer à la diminution de leur utilisation. »*
 - *Exemple pour un SCOT valant PCAET : « La MRAe recommande de revoir le projet de développement de l'habitat de manière plus économe du point de vue de la consommation d'espace. Pour cela, elle recommande de :*
 - *réviser le scénario démographique et le nombre de logements de manière plus conforme aux caractéristiques du territoire et aux tendances passées ;*
 - *encadrer l'urbanisation future par des principes opérationnels guidant les futurs documents et garantissant une consommation d'espace recentrée et limitée aux besoins. »*

Participants des groupes de travail sur le suivi et l'évaluation

Ces trois documents :

- I. Pour une culture commune de l'évaluation, éléments de définition et notions de base
- II. Guide méthodologique
- III. Questions évaluatives

sont le fruit des groupes de travail régionaux :

Julie Albar, Pays Lauragais
Gaëlle Berthelot, Pays Midi Quercy
Alice Bricard, CC Vallespir
Jean-Michel Bringe, Perpignan Méditerranée Métropole CU
Jean-Jacques Charles, CC Millau grands causses
Joël Coelho, DDT de Tarn et Garonne
Cathy Couzy, Grand Montauban
Cécile Daures, DDT de l'Ariège
Emmanuel David, ADEME Occitanie
Isabelle Esteulle, Sicoval
Christine Foucras, AREC
Géraldine France, DDTM du Gard
Sophie Gelle, DDTM de l'Aude

Élise Jean, Ouest Aveyron Communauté
Cécile Lacombe, Pays Pyrénées Méditerranée
Solen Le Roux, Région Occitanie
Julie Lescloupé, DREAL Occitanie
Nicolas Maruszczak, Pays Portes de Gascogne
Marine Monredon, SCOT Vallée de l'Ariège
Mailys Moreau, Pays Midi Quercy
Bénédicte Riey, Région Occitanie
Odessa Roigt, CC Vallespir
Quentin Roman, Toulouse Métropole
Camille Spaeth, CC petite Camargue
Hervé Teysseidou, Grand Figeac
Brunehilde Vioujard, AREC

Animation des groupes de travail et rédaction finale : Renée Faraut, DREAL Occitanie